

14 nouveaux produits d'épargne solidaire labellisés Finansol en 2020

Renforcement de l'implication des financeurs de projets solidaires dans une année hors normes, comme en témoigne le dynamisme du label.

Paris, le 29 janvier 2021 – L'Observatoire de la finance solidaire de Finansol, en lien avec le Comité du label Finansol a été largement sollicité au cours de l'année passée, y compris par de nouveaux acteurs - établissements financiers généralistes, financeurs solidaires et entreprises faisant directement appel à l'épargne solidaire pour leur développement. **Le Comité a finalement attribué le label Finansol à 14 nouveaux produits d'épargne solidaire (dont 2 créations d'OPC sous réserve d'agrément AMF) contre 9 en 2019, soit au total 166 produits financiers solidaires labellisés au 31 décembre 2020.** Tous ces nouveaux produits reposent sur un mécanisme d'investissement solidaire, en ce sens qu'une partie de l'encours est consacrée au financement d'activités à forte utilité sociale et/ou environnementale, tandis que les produits solidaires de partage - avec un mécanisme de reversement des intérêts - sont restés stables.

Des tendances majeures se sont dégagées en 2020

- Attribution du label au fonds en euros du contrat d'assurance-vie Responsable et Solidaire de la MAIF, qui rejoint le Contrat Solidaire du Crédit Agricole déjà labellisé Finansol. « Cet événement devrait encourager, nous l'espérons, une implication plus marquée des assureurs dans le financement de projets non cotés à très fort impact sociétal, enjeu fondamental pour la finance solidaire » commente Isabelle Guénard-Malaussène (Présidente du Comité du label Finansol);
- Attribution du label Finansol à des produits de portée internationale dédiés à la microfinance sociale présentés par une société de gestion européenne, concrétisant l'intérêt croissant pour le label Finansol au-delà des frontières;
- Poursuite de l'attractivité du label Finansol pour les OPC 90-10 solidaires - qui devront être obligatoirement proposés dans tous les contrats d'assurance vie en unité de comptes dès janvier prochain;
- Et candidatures toujours nombreuses des entreprises solidaires pour la labellisation de leurs actions, parts sociales ou titres participatifs.

Le comité du label Finansol au quotidien

Au-delà des annonces de labellisation, le Comité du label Finansol a continué de renforcer son fonctionnement et de s'impliquer en faveur du développement de

la finance solidaire et en lien avec l'association. Il s'assure de la mise à jour du règlement du label pour s'adapter à la loi Pacte qui sensibilise les banques et compagnies d'assurance au potentiel que recèle la finance solidaire, facilite le travail d'analyse des candidatures (fiches d'aide à la décision, webinaires ...), réalise des rendez-vous ciblés avec les gestionnaires de produits solidaires, intervient auprès d'acteurs financiers sur les spécificités du label...

L'année 2021 s'annonce également dynamique et structurante pour le Comité du label Finansol avec plusieurs chantiers en perspectives dont

- Mise en place par l'association d'un nouveau système d'information pour les statistiques de la finance solidaire et pour le label Finansol,*
- Recrutement de nouveaux membres du Comité,*
- Relation consultative à développer avec le nouveau Conseil Scientifique de Finansol...*

Le Label Finansol a une approche et une vision exigeantes sur les activités solidaires financées en ce sens qu'elles doivent poursuivre une utilité sociale indéniable et générer un fort impact sociétal. C'est pourquoi le Comité du label suit avec attention les évolutions de l'association et le déploiement de son périmètre vers l'impact social, et se tient prêt pour mener, dans un esprit d'ouverture et de rigueur, l'analyse de nouveaux dossiers en provenance de ces acteurs. Le label Finansol conservera ainsi un niveau d'exigence élevé pour promouvoir transparence et solidarité, ceci au bénéfice des épargnants, des entreprises sociales et solidaires et, surtout, de leurs bénéficiaires.

Agence Wellcom : Mélanie Decomps, Milène Cormier et Bastien Depond

finansol@wellcom.fr

01 46 34 60 60

A propos de Finansol, acteur central de la finance solidaire

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France qui a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui plus près de 100 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance. Finansol est membre du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS), du Conseil d'Orientation de la Participation, de l'Intéressement, de l'Epargne Salariale et de l'Actionariat des Salariés en tant que personnalité qualifiée (COPIESAS), d'ESS France, la Chambre Française de l'Economie sociale et solidaire et de l'EVPA.

www.finansol.org

A propos du label Finansol, unique référence de la finance solidaire

Depuis 1997, le label Finansol, créé par l'association Finansol, distingue les placements de l'épargne solidaire. Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et environnementale et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé. A ce jour, il existe plus de 160 placements labellisés Finansol.

Le label Finansol est attribué par le Comité du label Finansol, un comité d'experts indépendants chargé d'examiner annuellement le respect des critères du label Finansol et le cas échéant de l'attribuer. Ses membres sont issus des secteurs associatif, financier, syndical, universitaire et du monde des media. Depuis plus de 20 ans, le Comité a mis en place un processus de labellisation et de contrôle rigoureux pour assurer transparence et indépendance.

<https://www.finansol.org/pourquoi-un-label/>